



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

DECEMBRE 2021 N° 45



Chers amis de l'AUPAR,

Enfin le dragage du bassin de La Criée ! Depuis le temps que nous l'attendions, c'est en cours depuis début novembre avec une fin prévue en janvier où février, il ne faut jamais désespérer !

Mais ce n'est pas fini, il y a celui du bassin de La Prée qui devrait se faire dans les deux ans qui viennent et surtout le problème du dragage du chenal, la CDC ayant remis le bébé dans les bras du port sans transférer la ligne budgétaire qui va avec ! Vous avez compris c'est donc nous qui devons payer puisque le port est financé essentiellement par nos redevances annuelles !

Malgré cette fichue pandémie, nous avons quand même réussi à naviguer cette année mais malheureusement nous n'avons pas pu faire notre repas habituel, sur le port au mois d'août, cela fait deux ans que nous devons annuler mais nous espérons bien le faire l'année prochaine.

Nous avons édité l'annuaire des marées et nous avons quand même prévu des activités et sorties en flottille en pariant que ce virus finira bien par nous laisser reprendre un vie normale.

L'AUPAR reste mobilisé pour défendre vos intérêts, malgré ces aléas, et il y aura encore du travail pour cette nouvelle année !

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et de jour de l'an, profitez en bien pour attaquer cette année 2022 en pleine forme.

Jean Luc BENARD et le Conseil d'administration.

ACTIONS

Nous avons fait une lettre commune avec le CNAR et le CLUPP au Préfet pour lui demander de faire enlever les ferrailles qui polluent encore le Fier d'Ars, il nous a répondu mais les actions se font attendre.

Nous avons aussi rencontré Patrick RAFFARIN, nouvel élu au Département, pour lui faire part de nos problèmes et notamment le dragage du Chenal qui revient à la charge du port, nous lui avons demandé qu'il soit pris en charge par le département ce qui serait plus logique, le Fier est commun à de nombreuses activités et pas seulement au port d'Ars, ce n'est pas normal que ce soit uniquement le port qui doive en assurer l'entretien.

De même le chenal du Curé est très envasé et les bateaux sont couchés dans la vase, un coup de dragage serait aussi le bienvenu.

Nous nous sommes rapprochés du CLUPP et du CNAR afin d'uniformiser notre communication et d'utiliser notre poids commun pour être plus efficacement perçus par nos autorités.

L'annuaire des marées 2022 a été préparé depuis octobre et nous les avons reçus le 9 décembre, ce qui permet de les distribuer aux annonceurs et aux collectivités avant les vacances de fin d'année.

CONSEIL PORTUAIRE du 15 décembre

Présentation du budget et des tarifs 2022 : Augmentation de tous les tarifs de 5% à cause des travaux mais il reste une inconnue sur le financement du dragage du chenal pour les années suivantes, il nous faut être très vigilants !

Les travaux de dragage du bassin de La Criée se poursuivent et seront bientôt terminés, les portes de ce bassin vont être changées dans le même temps nous serons donc prêts pour attaquer la nouvelle saison de navigation.

ACTUALITES AUPAR

Le banc du Bucheron du 14 juillet a été annulé à cause de la météo, par contre celui du 26 août a été un grand succès.

Les « Apéros Marée Basse » que nous avons organisés cette année n'ont pas eu beaucoup de réussite, celui du 27 juin a été noyé sous la pluie et les trois suivants ont été annulés à cause du covid.

On a quand même réussi trois belles sorties en flottille, Rochefort en mai, St Denis en juin, Port Bourgenay en septembre, nous les avons programmés pour 2022 en espérant que la météo sera de la partie et que l'épidémie nous laissera tranquilles.

ASSEMBLEE GENERALE DU 05 AOUT

Notre AG s'est déroulée le 05 août à la salle des fêtes d'Ars avec pass sanitaire à cause de cette pandémie, mais le repas traditionnel a été annulé, suite à l'arrêté préfectoral interdisant l'alcool sur la voie publique (ce qui nous aurait obligé à boire de l'eau !), mais aussi et surtout par précaution pour ne pas provoquer de contaminations. Le CA, élu, s'est réuni pour élire votre nouveau Bureau qui reste inchangé :

Président : Jean Luc BENARD

Vice Président : Emmanuel LENYS

Secrétaire : Jean Claude PERIN

Secrétaire adjointe : Isabelle GAU-VERDON

Trésorier : Frédéric TADDEÏ

Trésorière adjointe : Marie Agnès TADDEÏ

CALENDRIER 2022

Du 02 juin au 05 juin : Sortie en flottille Ars – Rochefort - La Rochelle – Ars

Du 16 juin au 19 juin : Fête du port et de la sardine à Ars

Du 22 juin au 26 juin : Sortie en flottille Ars - St Denis - Boyardville – Ars

15 juillet : Pique Nique sur le Banc du Bucheron

24 juillet : Parade des OFNIS

04 août : AG suivie du traditionnel repas sur le port

28 août : Pique Nique sur le Banc du Bucheron

08 septembre : Soirée SNSM

Du 07 au 11 septembre : Sortie en flottille Ars - Port Bourgenay – Ile d'Yeu – Ars

Du 27 septembre au 02 octobre : Grand Pavois La Rochelle